



Fonds de Consolidation de la Paix République Centrafricaine



ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET COMPTE RENDU TRIMESTRIEL

31 mars 2010

Période couverte :	janvier à mars 2010		
Numéro et intitulé du Projet:	PBF/CAF/A-3 « Projet d'appui au réseau des femmes leaders des zones de conflit pour la promotion et la protection des droits de la femme et de son autonomisation »		
Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	PNUD		
Partenaire(s) d'exécution :	Ministère de la Famille, des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale Ministère de l'administration du territoire, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale Ministère du Développement Rural		
Budget du Projet :	390 000 USD		
Date d'approbation du Comité de Pilotage :	12 Novembre 2008		
Montants engagés:¹	390 000 USD	Pourcentage du montant approuvé:	100 %
Montants dépensés:²	\$ 222 318,76	Pourcentage du montant approuvé:	57%
Date de Clôture prévue:	16 avril 2010	Retard (mois):	3 mois

Objectifs/Résultats:	Réalisations/Résultats:	Pourcentage de réalisation:
Résultats 2 : Les femmes sont structurées et organisées en réseau autour des leaders	Du 12 février au 2 mars 2010, 5 ateliers régionaux de formation des femmes leaders ont été organisés à Kaga-Bandoro, Batangafo, Bossangoa, Bozoum et Paoua. La formation portait sur :	84 %

¹ Les montants engagés signifient les contrats signés pour les marchandises, travaux et services ; engagés selon les règles et procédures de l'Agence.

² Les déboursements concernent les paiements actuels pour les marchandises, travaux et services effectués par rapport aux contrats signés.

<p>formées et dotées des outils de plaidoyer et de plan d'action de promotion et de protection des droits de la femme et de développement des activités génératrices de revenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation des structures de base en réseau et l'autonomisation de la femme - Evaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'Action pour la promotion des droits de la femme et de son autonomisation ; <p>127 femmes venues de 15 sous-préfectures de la zone du projet ont pris part à cette formation.</p>	
<p>Résultats 2 : Les femmes leaders mettent en œuvre leur plan d'action pour la promotion et de protection des droits de la femme et de développement des activités génératrices des revenus</p>	<p>Les femmes leaders formées à Bangui, de retour dans leurs localités respectives ont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mené des actions de sensibilisation et d'information des autorités locales sur le réseau des femmes leaders, fait la restitution de la formation aux femmes au cours de réunions et meetings qu'elles avaient organisés. - mis en place 26 bureaux des comités sous-préfectoraux, d'arrondissement et communaux. - ont mené des actions de plaidoyer ayant abouti à la libération des otages des rebelles, à la démobilisation et au désarmement de ces derniers dans certaines localités. - D'autres ont orienté des femmes victimes de violation de leurs droits vers les instances judiciaires. <p>Certains comités sous-préfectoraux sont fonctionnels, tiennent des réunions régulières et font des cotisations.</p>	<p>60 %</p>
<p>Résultat 3 :</p>	<p>-</p>	
<p>Résultat 4 :</p>	<p>-</p>	
<p>Résultat 5 :</p>	<p>-</p>	

Défis rencontrés et plan d'action	
Défis et difficultés rencontrés :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La non reconnaissance officielle du réseau qui ne permet pas aux femmes leaders de mener librement ses activités et de s'adresser à d'autres partenaires pour des appuis complémentaires. ➤ Le manque d'équipement du réseau en matériels de sensibilisation : Banderoles, brassards, dossards, badges permettant de reconnaître les femmes leaders dans l'exercice de leurs fonctions. ➤ L'appui aux activités génératrices par la mise en place des Kits, surtout les matériels agricoles de culture attelée, en urgence, pour démarrer la présente campagne agricole. ➤ La dotation, à moyen terme après le projet avec l'appui d'autres partenaires, des comités sous préfectoraux en moyens de transport (motos) pour permettre l'extension du réseau jusqu'aux zones rurales. ➤ La dotation, également à moyen terme après le projet avec l'appui d'autres partenaires, du réseau en maisons de la femme dans toutes les sous-préfectures, qui tiendront lieu de sièges sous-préfectoraux,
Mesures envisagées pour rattraper le retard d'exécution des objectifs :	Adresser une demande de prolongation sans cout de trois mois au FCP.

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats:
<p>Les actions sont modestes, mais les objectifs sont atteints à un niveau encourageant, de même les résultats sont satisfaisants en général : Le réseau des femmes leaders est mis en place et est fonctionnel. Ces dernières exécutent avec zèle leur plan d'action.</p>